



Réparation de vehicule

Par Jennyb

Bonjour,

Mon véhicule est tombé en panne au début du mois de juin. Et mon assurance l'a fait remorquer dans un garage. Le garage a fait le diagnostic de la panne. Il s'agissait d'un moteur HS. Ils m'ont proposé de faire la réparation pour un montant qui ne devait pas excéder 2000 €, mon budget pour la réparation. Ils se sont donc engagé via un SMS à me faire la réparation et à trouver un moteur d'occasion. Ils ont eu énormément de mal à en trouver un pour que les frais rentre dans le budget et m'ont confirmé qu'ils avaient trouvé et qu'ils le monterai très rapidement sur mon véhicule début juillet. Tous les échanges passe par des messages. Il a fallu les relancer plusieurs fois pour avoir des nouvelles et il a fallu que je trouve une autre solution en attendant. Nous sommes fin août et à l'heure actuelle, mon véhicule n'est toujours pas réparé et malgré la date butoir que je leur avais donné car je n'ai plus de solution à partir de là et qu'ils s'étaient engagé par message à ne pas dépasser. Le véhicule n'est toujours pas prêt. Ils ne m'ont jamais fait d'ordre de réparation, ni de devis uniquement les échanges par message. Puis-je me retourner contre eux et que puis-je faire ?
Merci de vos réponses, dans l'attente de vous lire.